



Ce programme est financé par le FEDER.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire.



Tableau de Bord Anguille
Du Bassin de la Loire, des Côtiers vendéens
et de la Sèvre Niortaise

Programmes d'actions pour l'anguille 2009-2011 réalisés sur l'UGA Loire, Côtiers vendéens et Sèvre niortaise

Contribution du Tableau de bord Anguille du Bassin Loire au rapportage européen du Plan de Gestion Anguille français



BESSE T. & BAISEZ A.

Tableau de bord Anguille LOGRAMI

Février 2012



Établissement public du ministère chargé du développement durable



PRESENTATION

Dans le cadre du suivi de l'anguille pour le COGEPOMI Loire, Côtiers vendéens et Sèvre niortaise, le Tableau de bord Anguille collecte des données sur la situation de l'espèce sur le bassin, mais aussi les mesures de gestion des impacts anthropiques qui la concernent directement. Depuis 2007, la gestion de l'anguille au niveau national est encadrée par le règlement européen pour la reconstitution de l'anguille (EC No1100/2007), qui impose des objectifs de gestion aux états membres de l'UE. Ceux-ci doivent réduire l'ensemble des impacts anthropiques sur l'espèce à travers des plans de gestion nationaux et favoriser l'échappement des anguilles argentées vers l'océan où elles effectuent leur reproduction.

Le premier Plan de Gestion Anguille français a été approuvé par la Commission européenne le 15 février 2009 et s'applique de 2009 à 2011. Il doit donner lieu à une évaluation de ses mesures par les services de l'état, au niveau régional (Unité de gestion Anguille) et au niveau national. Ce rapportage doit justifier le choix des mesures de gestion, les moyens mis en œuvre pour les appliquer et les résultats évalués en termes d'échappement de géniteurs.

A la demande de la DREAL Pays de la Loire, secrétaire du COGEPOMI Loire, le Tableau de bord Anguille synthétise ici les actions menées pour l'anguille sur le bassin de la Loire pour la période 2009-2011.

Citation

BESSE T. & BAISEZ A., 2012. *Programmes d'actions pour l'anguille 2009-2011 réalisés sur l'UGA Loire, Côtiers vendéens et Sèvre niortaise*. Tableau de bord Anguille LOGRAMI, 27 pages.

II. TABLE DES MATIERES

PRESENTATION	2
II. TABLE DES MATIERES	3
III. SOLLICITATION DE LA DREAL PAYS DE LA LOIRE	4
IV. LE PLAN DE GESTION ANGUILE FRANÇAIS	5
CHRONOLOGIE DE L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUILE POUR L'UGA LOIRE	5
V. MISE EN ŒUVRE DU TABLEAU DE BORD ANGUILE	8
PRESENTATION	8
MISSIONS DU TABLEAU DE BORD ANGUILE	8
ORGANISATION DES MISSIONS DU TABLEAU DE BORD	9
EXERCICES 2009-2011	11
ROLE DU TABLEAU DE BORD DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUILE	11
VI. PROGRAMMES DES ETUDES ET ACTIONS 2009-2011	13
PROGRAMME 2009	13
PROGRAMME 2010	14
PROGRAMME 2011	15
VII. ACTIONS REALISEES SUR L'UGA LOIRE	17
RESEAUX DE SUIVI DE LA COLONISATION DU BASSIN	17
RESEAUX DE SUIVI D'ABONDANCE DE LA POPULATION EN PLACE	17
EVALUATION DES CAPTURES PAR LES PECHEURS AMATEURS	19
POTENTIEL REPRODUCTEUR	21
GESTION DES OUVRAGES COTIERS	22
ARRETS DES TURBINES	24
VIII. PERSPECTIVES	25
MISE EN ŒUVRE DU TABLEAU DE BORD ANGUILE	25
RESEAU ANGUILE DU BASSIN LOIRE	25
RESEAU D'ÉCHANGES « PORTES OUVERTES AUX ANGUILLES »	25
APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUILE	25
IX. ANNEXES	26
DOCUMENTS CITES	26
RAPPORTS D'ACTIVITE DU TABLEAU DE BORD ANGUILE DU BASSIN LOIRE	27

III. SOLLICITATION DE LA DREAL PAYS DE LA LOIRE

Courrier du 19 janvier 2012 adressé au président de LOGRAMI :

Monsieur le président,

Le rapport de mise en œuvre du plan anguille national doit être transmis à la commission européenne pour le 30 juin 2012.

Dans ce cadre, la directrice de l'eau et de la biodiversité souhaite valoriser le travail réalisé au sein du COGEPOMI et nous demande donc de lui transmettre pour le 15 février 2012 :

- Les études menées ou suivies par le COGEPOMI sur l'anguille,
- Les tableaux de bord mis en œuvre,
- Le bilan des actions innovantes (manœuvres d'ouvrages...)

Conformément aux nouvelles modalités de fonctionnement des tableaux de bord migrateurs validées par le COGEPOMI le 18 novembre 2011, je vous sollicite par le présent courrier pour préparer un bilan synthétique des actions engagées sur notre unité de gestion anguilles par le tableau de bord anguilles.

Je vous proposer naturellement de définir ensemble la forme des documents qui pourront être remis à la directrice de l'eau et de la biodiversité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de la division eau
et ressources minérales
Paul FERRAND

IV. LE PLAN DE GESTION ANGUILE FRANÇAIS

Face au déclin inquiétant de la population d'anguilles européennes, la commission européenne a émis en septembre 2007 un règlement qui institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles et a imposé à chaque État membre de soumettre un plan de gestion de sauvegarde de l'espèce avant le 31 décembre 2008.

Afin de répondre au règlement européen, la France a soumis le 17 décembre 2008 son premier plan national de gestion de l'anguille, qui correspond à un premier cycle de gestion de trois ans (2009-2011).

La Commission européenne a approuvé le plan de gestion de l'anguille français par une décision du 15 février 2010.

Le PGA 2009-2011 a pour objectifs de :

- initier la réduction des différents facteurs de mortalité de l'anguille ;
- permettre l'acquisition de données nécessaires pour l'atteinte des objectifs du règlement ;
- faciliter l'évaluation du plan en 2012 ;
- préparer le plan suivant 2012-2015.

Tous les pêcheurs, qu'ils soient professionnels ou amateurs, sur le domaine public ou privé, sont concernés par les mesures de pêche du PGA. Le plan français prévoit des mesures différentes pour chaque stade de développement de l'espèce, afin de réduire la pression de pêche sur l'espèce de 30 % en trois ans. A long terme, ces mesures doivent assurer un niveau d'échappement d'anguilles argentées d'au moins 40 % de ce qu'il pourrait être sans aucun impact de l'homme (situation pristine).

CHRONOLOGIE DE L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUILE POUR L'UGA LOIRE

- 18 septembre 2007** Le Règlement européen pour la reconstitution du stock d'anguilles européennes (EC No1100/2007) est adopté. Les états membres de l'Union européenne doivent rédiger leur plan de gestion pour répondre à un objectif d'échappement d'anguilles de 40 % de la population « pristine ».
- 31 décembre 2008** Le MEEDDM dépose une première version du Plan de Gestion Anguille français à la Commission européenne. Le texte comprend un volet national et 8 volets régionaux (Anon. 2009). La Commission européenne a reçu au total 70 plans « anguille » (Eel Management Plans) écrits par 18 états membres.
- 6 mars 2009** Les services du MEEDDM, du MAAP, de l'ONEMA, ont établi l'agenda de mise en œuvre des principales mesures d'application du plan de gestion anguille (PGA), lors d'une réunion le 6 mars 2009 (Gauthiez 2009).
- 13 mars 2009** Au bout de deux ans de débats, l'anguille européenne est inscrite à l'annexe II de la Convention de Washington sur les espèces menacées, dite Convention CITES. Un quota à l'export hors Union européenne de 40 tonnes est attribué à la France, puis 28,46 tonnes pour la saison suivante (2009-2010), à condition que le PGA soit adopté et appliqué.
- 20 mars 2009** La Commission européenne demande à la France d'apporter des éléments complémentaires et des précisions au texte du plan français, notamment pour préciser le lien entre

les objectifs de réduction de l'effort de pêche et l'atteinte de l'objectif de 40 % d'échappement (Priebe 2009).

29 mai 2009

La Commission européenne juge le texte du plan français recevable au regard du cahier des charges établi par le règlement CE n°110/2007 (VEITS 2009), l'approbation définitive est soumise à l'avis du Conseil International pour l'Exploitation de la Mer (CIEM). Les experts scientifiques sollicités doivent juger les mesures proposées en fonction de plusieurs critères, notamment :

- L'objectif d'échappement de 40 % pourra-t-il être atteint ?
- Quelle est l'efficacité des mesures proposées ?
- Quelle est l'efficacité des programmes de recrutement ?

13 août 2009

En anticipation de la décision de la CE, le MEEDM et le MAAP adressent une note aux préfets sur la mise en œuvre du PGA afin de définir la répartition des tâches de chaque service administratif et les échéances correspondantes (Van Vlaenderen 2009).

21 septembre 2009

Au regard des résultats de la saison de pêche civellière 2008-2009 (7 tonnes ont été exportées pour un quota de 40 tonnes) le comité de gestion CITES restreint à 14,23 tonnes le quota d'export d'anguilles initialement fixé à 28,46 tonnes (Le Marin : Jégou 2009). L'attribution d'un quota pour la saison suivante ne sera possible que si les autorités scientifiques françaises produisent un rapport justifiant que la pêche civellière n'a pas d'impact négatif sur la conservation de l'espèce.

6 novembre 2009

Le COGEPOMI du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre niortaise, réuni à Nantes, intègre au Plan de Gestion des Poissons Migrateurs (PLAGEPOMI) les mesures de gestion de la pêche définies dans le volet national du PGA.

26 janvier 2010

Le CIEM rend son avis sur le texte du plan français. A cette date (Theophilou 2010),

- 11 plans nationaux ont été adoptés (BE, CZ, DK, EE, IE, LT, LU, LV, NL, PL et SE),
- 8 sont en cours d'examen (FI, DE, EL, ES, FR, IT, PT et UK),
- et 2 ont sollicité un délai (BG, SI).

Si le plan français est refusé, une nouvelle version doit être soumise avant 3 mois. Dans le cas contraire, une réduction immédiate de 50 % de l'effort de pêche ou des captures doit être appliquée.

Les pêcheurs de civelles des bassins de la Loire, la Vilaine et de la Charente se mettent en grève et bloquent les ports d'Arzal, Saint-Nazaire, Saint-Gilles Croix-de-Vie et La Rochelle du mardi 26 au vendredi 29 janvier (Ouest-France : Martin 2010). Ils protestent contre le blocage de l'exportation des civelles par le conseil de gestion CITES qui attend l'approbation du plan anguille.

Un accord est conclu en faveur des pêcheurs civelliers afin que le quota d'export d'anguilles défini par la CITES pour la saison 2009-2010 (14,23 tonnes) puisse être consommé dès le 03 février 2010. Les pêcheurs libèrent les ports et le prix de la civelle hausse de 200 à 320€/kg. Le quota d'export CITES est atteint avant la fin du mois de février.

2 fev 2010	Dans l'attente de l'approbation du plan anguille, le COGEPOMI Loire inscrit les mesures de gestion de la pêche du volet national du PGA dans le PLAGEPOMI Loire 2009/2012 (partie « anguille »).
15 fev 2010	La Commission Européenne a annoncé que le plan français (MEEDM, ONEMA, MAAP, version du 3 février 2010) pouvait être considéré comme conforme à condition que les recommandations du CIEM soient prises en compte : Les objectifs de réduction de l'effort de pêche sont renforcés à l'échéance de 2015 (réduction de 60 % des captures à cette date) et les actions pour la transparence migratoire doivent être « accélérées » dans la ZAP Anguille (pas d'échéance précisée).
22 septembre 2010	Décret n°2010-1110 du 22 septembre 2010 relatif à la gestion et à la pêche de l'anguille, dit décret « Anguille ».
3 décembre 2010	Compte-tenu de l'information disponible sur l'état de la population d'anguilles européennes, le comité scientifique de la CITES conclut qu'il ne sera pas possible de produire un rapport sur l'impact de la pêche civellière sur la conservation de l'espèce.
6 décembre 2010	Le comité CITES décide la fermeture du quota à l'export d'anguilles hors de l'UE jusqu'à ce que le comité scientifique soit en mesure de revoir la situation de conservation de l'espèce, fin 2011.
24 mars 2011	Le Comité d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne décide de ne pas financer le programme de repeuplement français.
1^{er} juillet 2011	La Commission européenne devait produire un rapport sur l'évaluation des mesures de transferts d'anguilles (« repeuplement ») et sur l'évolution des prix du marché, mais elle n'a reçu les rapports correspondants que de la moitié des états membres concernés, qui doivent les transmettre annuellement.
10 octobre 2011	Le comité CITES décide de reconduire la fermeture de l'export d'anguilles hors de l'UE en 2012, en s'appuyant sur l'avis du comité scientifique CITES du 7 octobre 2011.
...	
30 juin 2012	Rapportage auprès de la Commission européenne (1er plan 2009-2012).
2015	Rapportage du second plan 2012-2015 auprès de la Commission européenne.

V. MISE EN ŒUVRE DU TABLEAU DE BORD ANGUIILLE

PRESENTATION





Le Tableau de bord est un outil d'évaluation de la fraction de population d'anguille et de son habitat à l'échelle du bassin Loire au service des gestionnaires. Chaque indicateur procure des informations ayant des répercussions en termes de gestion du système et participe également à l'élaboration d'un modèle global de gestion de la population continentale d'anguille. Le Tableau de bord a également pour objectif de répondre à des problématiques ponctuelles de gestion au sein du bassin versant en accord avec la biologie de l'espèce et les dispositions réglementaires. Il permet d'émettre des avis sur des projets concrets d'aménagement, d'opérations de gestion et de suivi.

Le Tableau de bord Anguille du Bassin Loire est coordonné par LOGRAMI en la personne de Timothée Besse grâce à un cofinancement (Fonds européen FEDER, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil Régional des Pays de la Loire, Fédération Nationale pour la Pêche en France & LOGRAMI).

MISSIONS DU TABLEAU DE BORD ANGUIILLE

Le Plan de Gestion mentionne :




« La mise en place de ce tableau de bord passe avant tout par l'animation, la coordination et la valorisation des outils de suivis existants ([CRTS](#), [SNPE](#), [RHP](#), recueils administratifs...). Ce dispositif doit satisfaire aux exigences suivantes :




-  être adapté aux besoins des services et des opérateurs chargés de relayer et de faire appliquer les mesures de gestion au niveau départemental ou de bassins versants,
-  être intégrable dans les dispositifs de suivis nationaux, en rapport avec l'aire de répartition européenne de l'espèce,
-  être pérenne et ajusté sur la durée du cycle biologique de l'espèce ('pas de temps' décennal),
-  être fonctionnel sur la base de moyens financiers pouvant être mobilisés et garantis durablement ».

OBJECTIF 1 : RECUEILLIR ET TRANSFERER LES CONNAISSANCES

Le Tableau de bord Anguille centralise l'information permettant de fixer des **niveaux d'alerte** sur la situation de l'espèce et d'évaluer les **impacts des mesures de gestion**. Pour ce faire, le Tableau de Bord utilise toutes les données disponibles sur l'anguille et son habitat auprès des administrations, scientifiques et usagers sur l'ensemble des réseaux hydrographiques concernés.







Afin de répondre à cet objectif le Tableau de bord s'engage dans les actions suivantes :

-  Organiser et susciter le partage des connaissances à travers l'**animation d'un réseau** de chercheurs, gestionnaires et opérateurs techniques et financiers ;
-  **Identifier les besoins** de connaissance et le cas échéant mobiliser les partenaires et gestionnaires pour la mise en place d'études spécifiques et de réseaux de suivi de l'espèce ;
-  **Centraliser et organiser les données** sur la biologie de l'anguille, son milieu et les pressions subies par cette espèce à l'échelle du bassin de la Loire ;

-  **Traiter et valoriser les données** au travers des indicateurs synthétiques de la situation de l'espèce adaptés à son cycle de vie, à la situation du bassin Loire et aux choix de gestion ;
-  **Harmoniser les indicateurs** avec les outils de suivi existants à l'échelle du bassin (Tableau de bord du SDAGE, Suivi du Plan Loire, etc...) et avec les démarches parallèles sur les autres bassins (suivi et accompagnement de la mise en place d'autres tableaux de bord, travail méthodologique) ;
-  **Rendre accessible** cette information le plus largement possible à travers l'organisation de réunions d'information, la diffusion de documents de communication, l'animation d'un site internet et la participation à des événements de sensibilisation.




OBJECTIF 2 : PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE

A l'échelle de l'Unité de Gestion Anguille, le Tableau de Bord constitue l'interlocuteur du **COGEPOMI Loire** pour la gestion de l'anguille et la mise en œuvre d'actions pour sa protection. A l'échelle locale, il est au service des différents acteurs engagés dans la gestion du milieu aquatique et des poissons migrateurs.

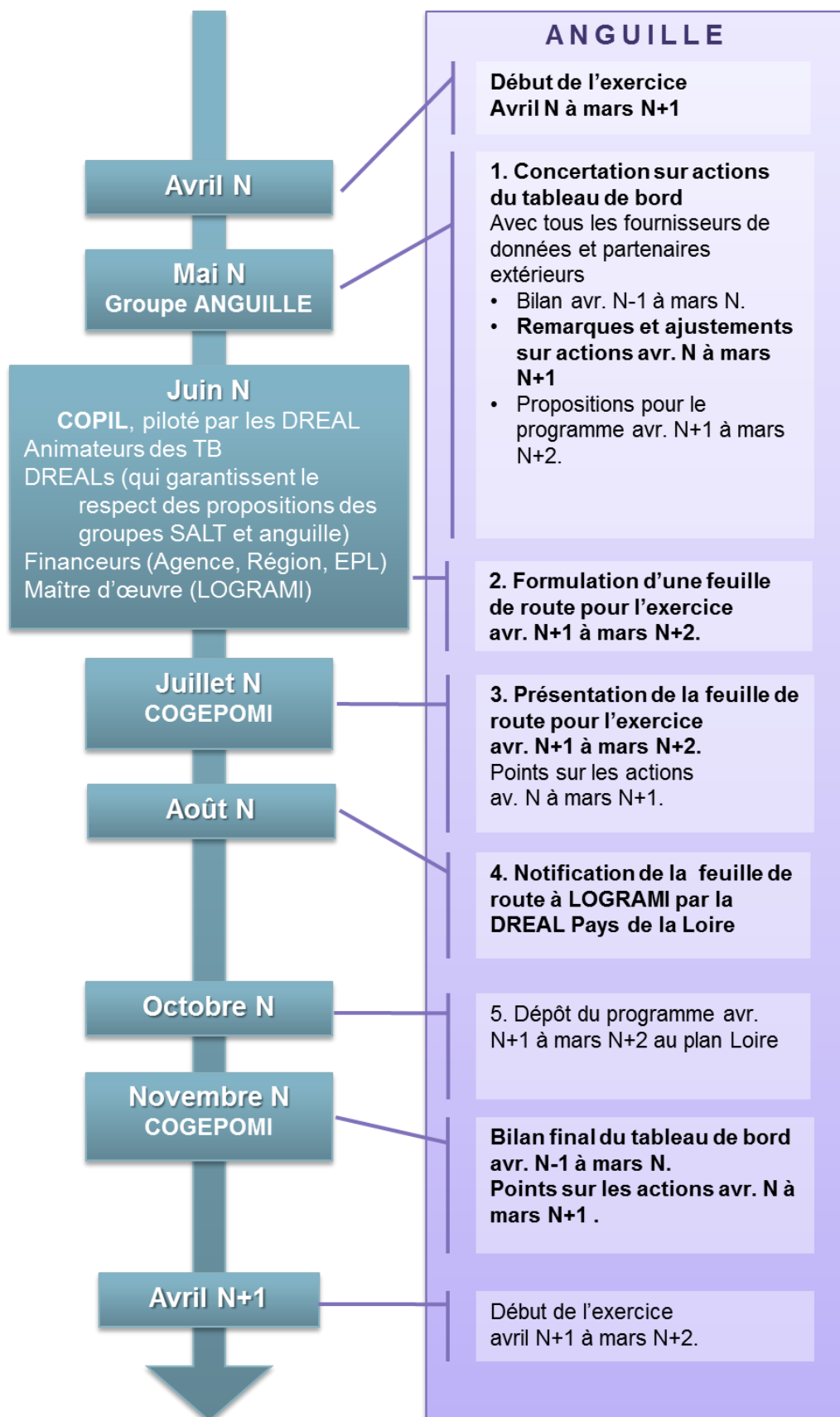
-  **Informers les décideurs de l'état de la population et des pressions à l'échelle locale ou régionale. Promouvoir les solutions pour limiter ces pressions et améliorer les conditions du milieu ;**
-  **Evaluer la gestion** en mobilisant les données collectées au sein du Tableau de bord et proposer des indicateurs de suivi des mesures de gestion
-  **Organiser des réunions autour de problèmes locaux et régionaux concrets et animer des réseaux de savoir-faire ;**
-  **Participer aux groupes de travail** techniques pour faciliter la prise en compte de l'espèce dans la gestion des cours d'eau et des espaces naturels, notamment à travers les SAGEs ;
-  **Valoriser les actions** entreprises par les gestionnaires et les partenaires pour la gestion et la protection de l'espèce ;
-  **Fournir les outils techniques** nécessaires à une meilleure gestion de l'espèce et les milieux par les gestionnaires (protocoles, cahiers des charges, etc.) ;

ORGANISATION DES MISSIONS DU TABLEAU DE BORD

Afin de renforcer le rôle et la légitimité des Tableaux de bord Migrateurs auprès du COGEPOMI Loire et d'améliorer l'appropriation de leur travail par tous les acteurs impliqués dans la restauration des populations de poissons amphihalins, le fonctionnement de ces outils a été rénové à l'occasion de la réunion du COGEPOMI du 18 novembre 2011. Bien qu'inscrit comme l'élément de gestion du COGEPOMI et compte tenu du contexte difficile de l'anguille dans le bassin Loire, un schéma organisationnel des missions annuelles du tableau de Bord a été proposé par la DREAL et accepté par tous les acteurs. Ainsi, au-delà du rôle défini pour le tableau de bord, la « feuille de route » permet de fixer des priorités d'études et légitimise le travail du Tableau de bord sur des sujets pouvant être délicats :

-  Le lien entre le COGEPOMI et les tableaux de bord est affirmé par la notification par le COGEPOMI de proposition d'actions (« feuilles de route ») élaborées après concertation large des différents acteurs ;
-  L'établissement de cette concertation dans le cadre de groupes de travail « anguille » et « saumon, aloses, lamproies et truites de mer » au sein des membres du COGEPOMI ;
-  Le maintien d'un comité de pilotage restreint (identique au comité actuel) regroupant les deux DREAL (Pays de la Loire et Bassin Loire-Bretagne), les animateurs des tableaux de bord, LOGRAMI, l'ONEMA et les financeurs (Agence de l'eau, Etablissement public Loire, régions Pays de la Loire et Centre) qui aura

la charge de formuler le programme de travail des Tableaux de bord en tenant compte des propositions des groupes de travail du COGEPOMI.



L'exercice **2008-2009** du Tableau de Bord Anguille a été profondément marqué par la participation à l'élaboration du Plan de Gestion Anguille de la France, et du volet régional Loire. Le travail effectué par le Tableau de Bord et ses partenaires depuis sa création a été exploité pour dresser l'état des lieux de l'espèce dans le bassin Loire et contribuer aux à la construction du Plan de Gestion français (Besse, Baisez, et Lelièvre 2009).

L'exercice **2009-2010** a notamment permis de développer l'implication du Tableau de bord Anguille dans le secteur des marais côtiers vendéens à travers l'initiative d'une démarche collective pour l'amélioration de la transparence migratoire des ouvrages à la mer, en collaboration avec l'ONEMA et en parallèle de la poursuite du réseau de suivi d'abondance de l'anguille sur les marais salés de la baie de Bourgneuf. Le Tableau de bord Anguille a également accompagné l'application des mesures du Plan de Gestion Anguille, notamment concernant la mise en place des quotas civelles, le Monitoring anguille Loire et le programme de repeuplement français (Besse et Baisez 2010).

En parallèle, le Tableau de bord Saumon, Aloses, Lamproies, Truite de mer (dit TAB SALT) a rejoint le Tableau de bord Anguille dans le suivi des populations de poissons grands migrateurs coordonné par LOGRAMI. La mise en place de la collaboration entre les deux tableaux de bord a permis l'organisation de la cinquième édition des Rencontres Migrateurs et la création du site internet Migrateurs-loire.fr qui présente conjointement le travail et les indicateurs des deux tableaux de bord.

L'exercice **2010-2011** a poursuivi le travail d'accompagnement des gestionnaires pour l'amélioration de la continuité écologique pour l'anguille et l'extension de réseaux de suivi spécifiques à l'anguille sur le bassin de la Loire (Besse, Le Pape, et Baisez 2011). Le Tableau de bord Anguille a également été largement sollicité pour accompagner l'application des mesures du Plan de Gestion Anguille, à travers l'ensemble de ses supports de communication.

ROLE DU TABLEAU DE BORD DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUIILLE

PREPARATION ET REDACTION DU PLAN ANGUIILLE FRANÇAIS

Depuis début 2008, le Tableau de Bord Anguille a participé à la rédaction du volet Loire du plan de gestion anguille à travers les différents groupes de travail. Une large contribution a également été apportée à l'élaboration de l'état des lieux de l'anguille au sein du bassin hydrographique (ensemble du point 2 du guide de la commission), à la description des pêcheries et aux mesures relatives au repeuplement (Point 3.1 à 3.5). L'ensemble des contributions représente la majorité de la rédaction collective du volet régional Loire (22 pages sur 35), hors mesures de gestion.

Cette rédaction a mobilisé le Tableau de Bord Anguille sur une grande partie de l'année 2008. De plus, l'animatrice du Tableau de Bord Anguille (Aurore BAISEZ) a participé aux réunions des différents groupes de travail mobilisés et a adressé des avis sur les différentes versions provisoires du texte.

Deux avis officiels sur le volet Loire du plan de gestion ont également été formulés par l'animatrice du Tableau de Bord, au nom de l'association Loire Grands Migrateurs. Ces avis ont été joints au texte du PGA envoyé à la Commission Européenne.

Dans le cadre de la rédaction des mesures de gestion du Plan Anguille national, il a été demandé aux DIREN secrétaires de COGEPOMI de formuler des propositions de dates d'ouverture de la pêche à la civelles et à l'anguille jaune pour les 3 années d'application du plan. Le Tableau de Bord Anguille a donc été sollicité par le secrétariat du COGEPOMI pour fournir ce travail d'expertise à partir des connaissances et des données disponibles sur les pêcheries du bassin Loire.

En ce qui concerne les mesures de réduction de l'effort de pêche à l'anguille jaune, la DIREN a demandé au Tableau de Bord le calcul de scénarii d'application de périodes de pêche réduites de 7 à 5 mois sur trois ans, telles que définies par le plan de gestion de l'anguille (Baisez et Besse 2009). Un travail similaire a été fourni pour les pêcheries ciblant l'anguille argentée qui bénéficient de périodes de pêche distinctes sur ce stade (Besse 2009a).

ACCOMPAGNEMENT

Le Tableau de bord accompagne depuis 2007 la mise en œuvre du règlement européen pour la reconstitution du stock d'anguilles européennes et son application à travers le plan de gestion Anguille, pour le COGEPOMI ou par des réunions d'information ou de sensibilisation à la demande d'acteurs locaux (associations de pêcheurs, gestionnaires d'espaces naturels, syndicats de rivière, etc.). Les mesures de gestion et la réglementation sur l'anguille font également l'objet d'articles d'information sur la plaquette Paroles de Migrateurs et le site internet www.migrateurs-loire.fr.

Le Tableau de bord poursuit son rôle d'aide à la gestion et de partenaire technique du COGEPOMI pour la mise en place des mesures de gestion, notamment le « monitoring Anguille » sur la Sèvre niortaise (rivière index) et l'organisation des opérations de transferts de civelles prévues dans le cadre du programme « repeuplement » français.

SUIVI-EVALUATION

Le Tableau de bord Anguille a été sollicité pour évaluer l'effet des mesures du Plan de gestion sur le bassin Loire, en premier lieu pour les périodes de pêche de l'anguille (Baisez et Besse 2009). Un bilan de la première saison d'application du Plan de Gestion Anguille sur l'UGA Loire a été ensuite produit pour la DREAL Pays de la Loire (Besse 2010). Le suivi de l'application des mesures du PGA sont également publiées sur le site www.migrateurs-loire.fr.

VI. PROGRAMMES DES ETUDES ET ACTIONS 2009-2011

Ces programmes d'action mis en œuvre sur le bassin de la Loire, les côtiers vendéens et la Sèvre niortaise pendant les années 2009 à 2011 sont principalement issus de la dynamique portée par le COGEPOMI Loire face au constat de la situation critique de l'espèce à l'échelle européenne (le CIEM évalue en 1998 que l'espèce est en-dessous des limites de sécurité biologique) et à l'échelle du bassin de la Loire. En avril 2002 le COGEPOMI met en place le Tableau de bord Anguille avec pour mission de contribuer à une gestion et à un développement durable de l'espèce et de ses habitats (Baisez et Laffaille 2005). Les premières années de mise en œuvre de ce programme sont dédiées à la collecte de données auprès des partenaires et l'élaboration d'indicateurs écologiques pour l'anguille. Ce travail sera ensuite porté à travers le programme européen INDICANG, de 2004 à 2009. Le suivi du potentiel reproducteur est alors mis en place sur la Loire afin de préparer l'évaluation de l'objectif d'échappement fixé en 2007 par le règlement européen.

Les premières années d'application du Plan de gestion correspondent aux années de développement de réseaux de suivi spécifiques à l'anguille (notamment le suivi du front de colonisation) et l'intensification des actions ciblées « ouvrages ». L'arrivée du Plan de gestion français a permis de renforcer ces initiatives en s'appuyant sur les objectifs définis dans le texte du plan et ceux du SDAGE et de la loi « Grenelle ».

Les projets mis en œuvre pendant ces trois années sont présentés en association avec les thématiques de suivi ou de gestion ci-dessous :

Suivi de la population



Recrutement fluvial



Stock en place



Potentiel reproducteur

Gestion des pressions



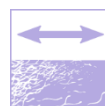
Obstacles à la migration



Evaluation des captures



Impact des turbines








Transferts d'alevins

Les programmes d'action pour l'anguille sur le Bassin Loire sont consultables sur le site des Tableaux de bord Migrateurs : www.migrateurs-loire.fr, rubrique [Anguille > Les actions](#)




PROGRAMME 2009

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Oct 2008 - Jan 2009	Estimation du potentiel reproducteur en anguilles argentées de la Loire amont (Année 5)	MNHN, AAIPPBLB

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Avril 2009 - Août 2009	Réseau Anguille des marais vendéens - Actualisation 2009 (Année 2)	TB Anguille, CC Océans-Marais de Monts, CC Noirmoutier, RNR Mullembourg
	Mai 2009	Réseau Anguille du Marais Poitevin Actualisation 2010 (Année 9)	Parc Interrégional du Marais Poitevin, ONEMA
	Juillet 2009	Indice d'abondance Anguille du bassin de la Vienne (Année 1)	LOGRAMI
	Juillet 2009	Suivi piscicole du Bassin du Brivet	PNR de Brière
	Octobre 2009 - déc 2009	Arrêts de turbines hydroélectriques sur la rivière Mayenne (Année 2)	TB Anguille, DDTM Mayenne, SHEMA




PROGRAMME 2010

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Février 2010 - Août 2010	Diagnostic de la gestion des ouvrages à la mer du marais breton vendéen	TB Anguille, ONEMA
	Avril 2010 - Juin 2010	Réseau Anguille des marais vendéens Actualisation 2010 (Année 3)	TB Anguille, CC Océans-Marais de Monts, CC Noirmoutier, RNR Mullembourg
	Mai 2010	Réseau Anguille du Marais Poitevin Actualisation 2010 (Année 9)	Parc Interrégional du Marais Poitevin
	Juin 2010	Front de colonisation anguille sur les annexes hydrauliques de la Loire Actualisation 2010 (Année 2)	LOGRAMI

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Juillet 2010	Indice d'abondance Anguille du bassin de la Vienne Actualisation 2010 (Année 2)	LOGRAMI
	Juillet 2010	Suivi piscicole du Bassin du Brivet	PNR de Brière
	Juillet 2010	Premier projet de transferts d'alevins du programme « repeuplement » français sur l'UGA Loire : <ul style="list-style-type: none"> Loire : lot 12 (270kg de civelles). 	AADPPMFEDLA, Fish-Pass, MNHN
	Octobre 2010 - déc 2010	Arrêts de turbines hydroélectriques sur la rivière Mayenne (Année 3)	TB Anguille, DDTM Mayenne, SHEMA

PROGRAMME 2011

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Décembre 2010 - avril 2011	Manoeuvres d'ouvrages à Méans (Marais du Brivet)	PNR de Brière
	Décembre 2010 - avril 2011	Manoeuvres d'ouvrages sur le marais breton, La- Barre-de-Monts (Marais breton vendéen)	SMGEMB, CC Océans-Marais de Monts
	Avril 2011	Opérations de transferts d'alevins du programme « repeuplement » français sur l'UGA Loire : <ul style="list-style-type: none"> Loire : lots 8, 9, 10 (184kg de civelles). Lay (150kg de civelles). 	AADPPMFEDLA, CORE- PEM, Fish-Pass
	Avril 2010 - août 2011	Lancement du réseau « Portes ouvertes aux anguilles », synthèse des expériences existantes.	TB Anguille
	Avril 2010 - août 2011	Réseau Anguille des marais vendéens Actualisation 2011 (Année 4)	CC Océans-Marais de Monts, CC Noirmoutier, RNR Mullembourg, TB Anguille

Indicateur	Date	Projet	Maîtrise d'ouvrage
	Mai 2011	Réseau Anguille du Marais Poitevin Actualisation 2011 (Année 10)	Parc Interrégional du Marais Poitevin
	Juillet 2011	Suivi piscicole du Bassin du Brivet	PNR de Brière
	Octobre 2011 - janvier 2012	Arrêts de turbines hydroélectriques sur la rivière Mayenne (Année 4)	TAB Anguille, DDTM Mayenne, SHEMA

VII. ACTIONS REALISEES SUR L'UGA LOIRE

RESEAUX DE SUIVI DE LA COLONISATION DU BASSIN

FRONT DE COLONISATION LOIRE

Porteur de projet : LOGRAMI

Début : 2010

Les annexes hydrauliques de la Loire (bras secondaires et boires) accueillent les jeunes anguillettes lors de leur colonisation du bassin de la Loire. La distance de leur progression dépend de la densité de civelles arrivées à l'estuaire (Recrutement estuarien) et de l'accessibilité des habitats de l'anguille.

En 2004 et 2005, quatre campagnes de pêches électriques avaient été organisées sur une quarantaine d'annexes hydrauliques (bras secondaires et bras morts) entre Nantes et Montsoreau. Le travail d'Emilien Lasne et de Pascal Laffaille (Université de Rennes 1) avait permis d'estimer le front de colonisation (Distance où la probabilité de présence est de 50%) des anguilles inférieures à 300 mm (Laffaille, Lasne, et Baisez 2009; Lasne et Laffaille 2008).

En juin 2010, 37 stations ont été suivies sur deux semaines par LOGRAMI en collaboration avec le bureau d'études FISH-PASS et l'ENSA de Toulouse, dans le cadre du programme « Recueil de connaissances » du Plan Loire (Bach et al. 2011). Sur chaque site, 30 points d'échantillonnage ont été effectués selon la méthodologie d'échantillonnage ponctuel d'abondance (EPA).

Résultats

Les résultats de la campagne 2010 ont montré une forte chute des abondances moyennes d'anguilles (près de -50%, toutes tailles confondues) sur l'axe Loire (de Nantes à Montsoreau). Ces résultats ont motivé l'extension du réseau de suivi au-delà de l'axe Loire-Vienne, avec l'appui des fédérations de pêche du bassin (programmation 2013).

RESEAUX DE SUIVI D'ABONDANCE DE LA POPULATION EN PLACE

SUIVI PISCICOLE DES MARAIS DE BRIERE ET DU BRIVET

Porteur de projet : Parc Naturel Régional de Brière

Début : 2004

Le Parc naturel régional de Brière (PnrB) s'est engagé depuis plusieurs années dans différentes opérations de diagnostic environnemental afin d'identifier les facteurs majeurs de perturbation du fonctionnement des marais et de trouver des solutions de gestion permettant d'enrayer une dégradation de son patrimoine biologique.

Un diagnostic à l'échelle du territoire a été mené en 2004-2006 afin de caractériser la communauté piscicole sur l'ensemble du territoire des marais du Brivet. En s'appuyant sur des données plus anciennes, ce travail a mis en évidence une forte régression, en l'espace de 30 ans, de la diversité des espèces amphihalines. Depuis 2008, le suivi piscicole est poursuivi chaque année par l'Université de Rennes 1.

Tableau de bord Anguille du Bassin Loire

Programmes d'actions pour l'anguille 2009-2011 réalisés sur l'UGA Loire, Côtiers vendéens et Sèvre niortaise

Résultats

Ce réseau de veille a mis en évidence une diminution des densités d'anguilles depuis 2004, mais aussi un vieillissement de la population, signe d'un faible recrutement de civelles venues de la Loire. Il a également mis en évidence l'amélioration de l'accessibilité des marais liée à la mise en œuvre de manœuvres d'ouvrages régulières à Méan depuis 2009.

RAPPORT



PAILLISSON Jean-Marc, 2011.

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DE LA BIODIVERSITE PISCICOLE DES MARAIS DU BRIVET (2010) ET RETROSPECTIVE DE 6 ANNEES DE SUIVI

Université Rennes 1.

RESEAU ANGUILE DU MARAIS POITEVIN

Porteur de projet : Parc Interrégional du Marais Poitevin

Période : 2002-2011

Le Parc du Marais Poitevin organise, chaque année, des pêches électriques en partenariat avec l'ONEMA et les Fédérations départementales de pêche, afin d'évaluer la qualité de la ressource piscicole effectivement présente dans la zone humide du Marais poitevin.

Résultats

Le réseau Anguille du Marais poitevin fournit une information complète sur la situation de l'espèce sur ce territoire, permettant de lier la qualité du recrutement avec l'évolution de la démographie du stock en place. Les résultats de ces suivis ont permis la formulation de recommandations sur la surveillance et la prise en compte de l'espèce dans la gestion locale des facteurs de pression (ouvrages, etc.) Ce réseau a servi de base pour la mise en place du programme national « monitoring anguille » sur la Sèvre niortaise (Rivière index).

RESEAUX ANGUILE DES MARAIS VENDEENS

Porteurs de projet : Communautés de communes de Noirmoutier et Océans – Marais de Monts, Réserve Naturelle Régionale de Mullembourg, Tableau de bord Anguille.

Depuis 2008 le Tableau de bord Anguille travaille avec les gestionnaires de trois marais salés vendéens pour le suivi de l'abondance des anguilles de la baie de Bourgneuf (Tenailleau et al. 2009). Un réseau de nasses à anguilles est mis en place sur les trois marais pilotes (Marais Daviaud, Polder de Sébastopol et Marais de Mullembourg) deux à trois nuits par mois entre avril et août, afin d'évaluer l'état des populations d'anguilles présentes.

Résultats

La mise en place de ce réseau de suivi sur trois marais « pilotes » a permis d'élaborer un protocole de suivi peu coûteux et adapté aux contraintes locales (marais salés, présence de sites de nidification aviaire protégés). L'information collectée depuis 2008 a mis en évidence une faible accessibilité de ces zones humides et appuyé la proposition d'actions pour la prise en compte de l'espèce dans la gestion hydraulique des marais (manœuvres d'ouvrages, entretien des réseaux secondaires, etc.).

À consulter

RAPPORT



TENAILLEAU Quentin 2009.

MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SUIVI DE L'ANGUILE DANS LES MARAIS ENDIGUES ATLANTIQUES, ANNEE 2009

Rapport Tableau de bord Anguille et Université Rennes1.

SUIVI DE L'ABONDANCE DES ANGUILES DU BASSIN DE LA VIENNE

Porteur de projet : LOGRAMI

Période : 2009-2010

Le plan de gestion anguille du bassin Loire en cours d'adoption pour la période 2009-2013, identifie le bassin de la Vienne comme un des sous bassins prioritaires pour la restauration de l'espèce. Les potentialités y sont importantes au regard d'autres affluents de la Loire situés à même distance de l'estuaire, notamment en terme d'accessibilité des zones aval pour les anguillettes (depuis l'arasement de Maisons-Rouges et l'aménagement de Châtellerauld et Descartes). Le bassin fait partie des Zones d'Actions Prioritaires (le traitement des obstacles à la libre circulation permettra d'obtenir un gain biologique important) définies dans le plan de gestion.

Au printemps 2009, LOGRAMI a lancé sa première campagne de pêche scientifique pour le suivi de l'abondance de l'anguille sur le bassin de la Vienne, dans le cadre du programme « Recueil de données biologiques » du Plan Loire (Bach et al. 2010). En juin 2010 une nouvelle campagne de pêche électrique a été mise en œuvre sur 22 sites de l'aval du bassin pour compléter les suivis de l'année précédente (Bach et al. 2011).

EVALUATION DES CAPTURES PAR LES PECHEURS AMATEURS

ENQUETES ANGUILE AUPRES DES PECHEURS AMATEURS DU BASSIN LOIRE

Porteur de projet : Tableau de bord Anguille, Université de Rennes 1

Depuis 2004, le Tableau de bord Anguille a mis en place une **enquête auprès des pêcheurs amateurs aux lignes** en partenariat avec les fédérations de pêche adhérentes.

L'estimation des captures des pêcheurs amateurs aux lignes est primordiale pour l'évaluation de l'efficacité des mesures du Plan de Gestion Anguille. Avec près de 360 000 pêcheurs aux lignes dans le bassin versant de la Loire, cette question est développée depuis 2003 par le Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire. A l'aide de 11 fédérations de pêche départementales, il a été mis en place divers questionnaires afin d'évaluer les stratégies des pêcheurs et d'estimer leurs captures annuelles.

Résultats

La large diffusion de cette enquête a contribué à la sensibilisation des pêcheurs sur l'espèce et la compréhension des comportements des pêcheurs ciblant l'espèce. Cette enquête a été reprise et utilisée par les fédérations de pêche départementales sous plusieurs formes, et a permis la réalisation de premières analyses sur les habitudes de pêche et les captures annuelles des pêcheurs amateurs aux lignes (Baisez et Laffaille 2008). Des enquêtes similaires ont été mises en place récemment en Bretagne et en Aquitaine par les associations migrants Bretagne Grands Migrateurs et Mi Ga Do, sur le modèle de celle utilisée pour le Bassin Loire.

A consulter

PUBLICATION



BAISEZ Aurore et Pascal LAFFAILLE, 2008.

STRATEGIE ET ESTIMATION DES CAPTURES D'ANGUILLES (ANGUILLA ANGUILLA) PAR LES PECHEURS AMATEURS AUX LIGNES DANS UN GRAND BASSIN VERSANT EUROPEEN, LA LOIRE (FRANCE)

KNOWLEDGE AND MANAGEMENT OF AQUATIC ECOSYSTEMS (390-391): 11p.

PROTOCOLE STANDARD D'EVALUATION DES CAPTURES DES PECHEURS AMATEURS AUX LIGNES

Porteur de projet : GRISAM, Fédération Nationale pour la Pêche en France, Tableau de bord Anguille

Tableau de bord Anguille du Bassin Loire

Programmes d'actions pour l'anguille 2009-2011 réalisés sur l'UGA Loire, Côtiers vendéens et Sèvre niortaise

En 2008, le GRISAM a appuyé la mise en place d'une méthodologie d'enquête commune sur l'ensemble du territoire qui permettrait de combler le manque de données sur les captures de la pêche récréative : *les indicateurs halieutiques des pêcheurs amateurs aux lignes*. Cette étude est co-pilotée par LOGRAMI et la Fédération Nationale de la Pêche en France. L'objectif était de proposer et d'évaluer des scénarios d'enquêtes pour permettre le choix d'un protocole commun au niveau national pour l'estimation des captures des pêcheurs amateurs aux lignes.

Résultats

La mise en place d'une concertation entre les fédérations du bassin Loire, les associations migrateurs partenaires et les services de l'état a permis d'identifier les besoins et les contraintes de chacun pour la mise en œuvre de cette collecte de données (Besse 2009b). Il ressort de l'ensemble des expériences d'enquêtes que la principale limite de ces démarches est qu'elles sont basées sur la bonne volonté des pêcheurs (et des associations, fédérations). La plupart rencontrent ainsi un essoufflement rapide du taux de réponse après deux ans, lorsque l'effort de communication est ralenti. Le manque de moyens au niveau des fédérations et le caractère facultatif sont des freins importants.

A consulter

RAPPORT



BESSE Timothée et Aurore BAISEZ, 2009.

PROPOSITION DE SCENARIOS D'ENQUETE POUR L'EVALUATION DES CAPTURES DE POISSONS MIGRATEURS PAR LES ADHERENTS D'AAPPMAS

Rapport Tableau de bord Anguille, GRISAM, Fédération Nationale pour la Pêche en France.

EVALUATION DES CAPTURES PAR LES PECHEURS AMATEURS AUX LIGNES D'INDRE-ET-LOIRE

Porteur de projet : Fédération de Pêche et de Protection du milieu aquatique d'Indre-et-Loire

La poursuite par la fédération de pêche d'Indre-et-Loire des enquêtes auprès des pêcheurs amateurs aux lignes (Ricou 2011a) et aux engins (Ricou 2011b) a fait l'objet d'un rapport pour la septième année de suivi.

Résultats

L'enquête montre notamment une diminution de l'intérêt des pêcheurs amateurs pour l'espèce dont l'effet est remarqué à travers les captures mais aussi à travers les taux de retour des questionnaires de la part des pêcheurs.

À consulter

RAPPORT



RICOU, Grégoire, 2011.

QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA PECHE AUX ENGINS (BOSSELLES ET CORDEES) SUR LA Cisse, LA CLaise, L'INDRE ET L'INDROIS (ANNEE 2009)

Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique d'Indre-et-Loire.

RAPPORT



RICOU, Grégoire, 2011.

SUIVI DES CAPTURES DE POISSONS MIGRATEURS ET DE CARNASSIERS PAR LES PECHEURS AUX LIGNES EN INDRE-ET-LOIRE (POUR L'ANNEE 2009)

Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique d'Indre-et-Loire.

SUIVI DE LA DEVALAISON DES ANGUILLES ARGENTÉES DE LOIRE

Porteur de projet : AAIPPBLB, Université de Tours

Période : 2007-2010

Dans le cadre du Plan Loire, la pêche professionnelle d'anguilles d'avalaison de la Loire fait l'objet d'un suivi par indice d'abondance calculé à partir des captures moyennes de 4 pêcheurs (dont des données historiques reconstituées depuis 1987). L'AAIPPBLB porte ce suivi et interprète ces données pour évaluer les variations d'abondance des anguilles argentées (Bodin, Boisneau, et Boisneau 2009).

Résultats

Le travail de l'AAIPPBLB a permis de reconstituer une série de données unique sur les captures d'anguilles argentées et la qualité du potentiel reproducteur sur le bassin de la Loire. Le rapport de l'AAIPPBLB indique que les captures par unité d'effort ne présentent pas de variation significative sur l'ensemble de la période de suivi (Bodin et al. 2009). Les captures annuelles des pêcheries sont globalement en baisse, mais aussi le nombre de sorties de pêches, ce qui ne permettrait pas de lier la baisse des captures à une diminution de l'abondance des anguilles argentées.

À consulter

RAPPORT



BODIN, Matthieu, P. Boisneau, et C. Boisneau, 2009.

EVOLUTION DE L'ABONDANCE D'ANGUILLES ARGENTÉES SUR LE BASSIN DE LA LOIRE. CARACTERISTIQUES MORPHOLOGIQUES ET NIVEAUX DE CONTAMINATION PAR ANGUILLICOLA CRASSUS. RAPPORT D'EXECUTION 2008

AAIPPBLB, Université de Tours

ESTIMATION DU POTENTIEL REPRODUCTEUR EN ANGUILLES ARGENTÉES DE LA LOIRE AMONT

Porteur de projet : Museum National d'Histoire Naturelle

Période : 2001-2009

L'importance et la qualité du potentiel reproducteur est évaluée par le Muséum National d'Histoire Naturelle à travers des campagnes de marquage-recapture et d'échantillonnage (Acou et al. 2010), initié depuis 2001 par le Tableau de Bord Anguille.

Résultats

Entre 2001 et 2004, soit pour 3 saisons de pêche d'avalaison, le nombre annuel d'anguilles argentées migrantes était relativement stable puisqu'il variait entre 352 000 et 383 000 individus. Pour la saison 2004-2005, une chute importante du flux de migrantes fut observée puisque l'estimation était de 135 000 individus en 2004-2005. Cependant la variabilité des statistiques de captures ne permet pas de conclure à une baisse significative de l'abondance des anguilles argentées.

À consulter

RAPPORT



ACOU, Anthony, P. Boury, P. Boisneau, C. Boisneau, and E. Feunteun, 2010.

ESTIMATION DU POTENTIEL REPRODUCTEUR EN ANGUILLES ARGENTÉES DE LA LOIRE AMONT : SAISONS DE MIGRATION 2001-05 A 2008-09

Rapport du Muséum National d'Histoire Naturelle – CRESCO.

FAISABILITE DU SUIVI DE LA DEVALAISON DES ANGUILLES DE LA SEVRE NIORTAISE (RIVIERE INDEX PGA)

Porteur de projet : Parc Interrégional du Marais Poitevin

Publication : 2011

La sèvre niortaise a été choisie comme rivière « index » dans le cadre du programme « Monitoring » du Plan de gestion Anguille français. Afin de compléter les suivis existants par une évaluation de l'échappement une étude de faisabilité a été lancée en 2010 pour l'échantillonnage du flux d'anguilles argentées par marquage-recapture à partir d'anciennes pêcheries de moulins.

GESTION DES OUVRAGES COTIERS

INTERNET



ACTIONS POUR L'ANGUILLE > LA GESTION DES OUVRAGES COTIERS

<http://www.migrateurs-loire.fr/?211-la-gestion-des-ouvrages-cotiers>

MANŒUVRES D'OUVRAGES DE MEANS (BRIERE)

Porteur de projet : Parc Naturel Régional de Brière

Une diminution de l'occurrence en anguilles a été observée depuis 2004 (voir *Suivi piscicole des marais de Brière et du Brivet*, page 17). Pour compléter la description, l'analyse des classes de taille des anguilles échantillonnées à l'occasion du suivi effectué depuis 2004 a montré un vieillissement progressif de la population, traduisant une diminution du recrutement en jeunes individus à partir de la Loire.

Dans l'objectif de favoriser le recrutement des anguilles dans les marais, des manœuvres d'ouvrages (ouverture des vannes pendant la période favorable à l'arrivée des civelles) ont été renouvelées pendant l'hiver 2009-2010 au niveau de l'Ecluse de Méan. Une dizaine de prises d'eau de mer ont été effectuées pendant les marées de vives eaux avec l'espoir de faire également rentrer des civelles portées par le flot.

MANŒUVRES D'OUVRAGES DU MARAIS BRETON

Porteur de projet : Syndicat Mixte de Gestion Ecologique des Marais de Beauvoir-sur-Mer, Tableau de bord Anguille, ONEMA

Le marais breton vendéen est inclus dans la Zone d'Actions Prioritaires (ZAP Anguille) définie dans le Plan de gestion Anguille. En 2009, des expérimentations ont été lancées pour améliorer la colonisation de ces zones humides par les civelles. Le Tableau de Bord et l'ONEMA mènent des actions d'information auprès des gestionnaires des ouvrages. Suite à une démonstration de manœuvre d'ouvrage en février 2010, les syndicats de marais locaux se sont montrés intéressés pour porter une démarche collective, afin de favoriser le franchissement des ouvrages pour les civelles.

AMENAGEMENTS DES OUVRAGES ESTUARIENS DES MARAIS NORD LOIRE

Porteur de projet : GIP Loire Estuaire

Le GIP Loire Estuaire anime le Contrat de Restauration Entretien des marais estuariens Nord-Loire. Un état des lieux établi en 2009 a mis en évidence la présence d'une population d'anguilles vieillissante malgré le potentiel offert par ces habitats situés sur l'estuaire et présentant une bonne connexion entre les ruisseaux et les marais

en aval. Le programme du CRE a donc engagé des aménagements pour le franchissement de l'anguille sur une quinzaine d'ouvrages de marais et expérimente la **pose de cales sur les clapets** ou les portes à flot, la **mise en place de fentes verticales** de 5 à 7 cm de largeur, ainsi qu'une gestion adaptée certaines nuits favorables à la montaison des civelles.

Résultats

Ces expérimentations permettent un premier retour d'expérience sur la faisabilité d'aménagements légers et réversible compatibles avec le maintien des autres usages des ouvrages. Ces expériences sont notamment valorisées dans le cadre du réseau de gestionnaires animé par le Tableau de bord Anguille.

À consulter

INTERNET



ACTIONS POUR L'ANGUILLE > LA GESTION DES OUVRAGES COTIERS

<http://www.migrateurs-loire.fr/?211-la-gestion-des-ouvrages-cotiers>

DIAGNOSTIC DE LA GESTION DES OUVRAGES COTIERS DE LA BAIE DE BOURGNEUF

Porteur de projet : Tableau de bord Anguille

Date : 2010

Une étude a été lancée par le Tableau de bord Anguille en collaboration avec les Syndicats de gestion des marais locaux pour faire une première analyse de la gestion actuelle des ouvrages au regard de la migration de l'anguille. Cette étude a été menée par Coline Le Pape dans le cadre d'un stage de Master 1 « Eco-aménagement des eaux de surface » de l'Université de Bordeaux 3 (Institut EGID) encadré par l'animateur du Tableau de bord Anguille (Le Pape 2010).

Résultats

L'analyse de ces éléments a montré comment la gestion actuelle de ces ouvrages offre une franchissabilité limitée pour les civelles en migration portée, en fonction de la typologie des marais en amont. Cette typologie a servi de base à des premières propositions de gestion pour l'anguille.

À consulter

RAPPORT



LE PAPE Coline 2010.

ETAT DU PEUPEMENT D'ANGUILLES EUROPEENNES (ANGUILLA ANGUILLA) ET FRANCHISSABILITE DES OUVRAGES EN MARAIS BRETON VENDEEN


Rapport Tableau de bord Anguille et Université de Bordeaux III - EGID, 55p.

SYNTHESE DES EXPERIENCES DE GESTION D'OUVRAGES COTIERS POUR L'ANGUILLE

Porteur de projet : Tableau de bord Anguille

Date : 2011

Ce travail d'accompagnement des gestionnaires d'ouvrages a été poursuivi avec le lancement en 2011 d'un réseau d'acteurs pour la prise en compte de l'espèce dans la gestion des ouvrages côtiers et estuariens. Ce réseau est construit à l'occasion d'un travail de synthèse et d'animation :

-  Synthèse des expériences existantes de gestion d'ouvrages pour l'anguille (manœuvres d'éclusées, aménagement des ouvrages,...) sur le bassin de la Loire.

- 📄 Identification des besoins d'informations des acteurs locaux pour l'application de la politique de continuité écologique.
- 📄 Lancement d'un réseau d'échanges pour proposer un premier retour d'expériences.
- 📄 Valorisation de l'information recueillie à travers un document-guide répondant directement aux besoins identifiés par les gestionnaires eux-mêmes.

Résultats

Le travail de synthèse et les retours d'expérience ont été valorisés lors de plusieurs réunions et séminaires (Séminaire de restitution organisé par LOGRAMI et la Région Pays de la Loire le 15 novembre 2011, Séminaire national ONEMA-EDF « Anguilles et ouvrages », etc.) afin de diffuser largement ces exemples locaux et favoriser l'adoption de solutions de gestion d'ouvrages à la mer pour l'anguille à l'échelle régionale et nationale. Ce travail a également donné lieu à la rédaction d'un guide technique à destination des gestionnaires d'ouvrages .

À consulter

RAPPORT



CLERMONT Jordane, Timothée BESSE et Aurore BAISEZ, 2011.
GUIDE TECHNIQUE D'AIDE AUX GESTIONNAIRES ET PROPRIETAIRES D'OUVRAGES HYDRAULIQUES.
 Rapport LOGRAMI, 47p.

ARRETS DES TURBINES

ARRETS COORDONNE DES TURBINES DE LA RIVIERE MAYENNE

Porteur de projet : DDT Mayenne, exploitants de microcentrales de la Mayenne (SHEMA, etc...), ONEMA, Tableau de bord Anguille

La Mayenne est une rivière classée dont l'axe migratoire est fortement impacté par les ouvrages et les microcentrales hydroélectriques. Ainsi, ce cours d'eau ne compte pas moins de 42 obstacles dont 22 à vocation hydroélectrique. Elle est incluse dans la Zone d'Actions Prioritaires (ZAP) du Plan de Gestion Anguille français.

Résultats

Depuis octobre 2008, 19 centrales appliquent chaque automne plusieurs arrêts synchronisés de leurs turbines (Baisez 2008a; Baisez 2008b). Il s'agit d'une mesure d'urgence, dans l'attente de solutions techniques pérennes de limitation de la mortalité des anguilles, comme l'installation de grilles fines sur les prises d'eau ou le remplacement par des turbines « ichtyocompatibles ».

INTERNET



ACTIONS POUR L'ANGUILLE > ARRETS DE TURBINES HYDROELECTRIQUES
www.migrateurs-loire.fr/?083-pression-de-peche-de-la-civelle

VIII. PERSPECTIVES

MISE EN ŒUVRE DU TABLEAU DE BORD ANGUIILLE

Le Tableau de Bord Anguille est aujourd'hui un partenaire-clé des services de l'état et des acteurs locaux pour accompagner la mise en œuvre des mesures instaurées par le Plan de Gestion, mais aussi pour évaluer leur efficacité en termes de gestion de l'espèce et des milieux aquatiques. Le maintien d'une collaboration étroite avec les services de l'état est donc primordial pour que les mesures prises et les actions entreprises sur le terrain soient pertinentes et performantes du point de vue de la préservation de l'espèce, mais aussi pour pouvoir informer au mieux les acteurs de l'avancement de ces mesures à travers les différents supports de communication.

RESEAU ANGUIILLE DU BASSIN LOIRE

L'année 2010-2011 marque un nouvel élan dans la collecte d'informations sur l'anguille de Loire avec l'initiation par Logrami d'un réseau de suivi du front de colonisation sur l'axe Loire-Vienne. Le travail du Tableau de bord Anguille pour l'année 2011-2012 s'appuiera sur cette initiative pour construire un réseau de suivi à l'échelle du bassin Loire et des enjeux de l'espèce, en s'appuyant sur les fédérations de pêche départementales adhérentes à Logrami.

RESEAU D'ÉCHANGES « PORTES OUVERTES AUX ANGUIILLES »

La dynamique de mise en réseau sur le Bassin Loire est aussi à l'origine du projet de réseau d'acteurs pour la gestion des ouvrages côtiers et estuariens pour l'anguille. Le recensement et l'échange des expériences menées sur le bassin de la Loire par les gestionnaires d'ouvrages avec l'appui du Tableau de bord Anguille permettra de faciliter la mise en œuvre des objectifs de restauration de la continuité écologique du SDAGE et du Plan Anguille.

APPLICATION DU PLAN DE GESTION ANGUIILLE

Le Tableau de bord Anguille sera chargé de centraliser les données obtenues à travers les opérations « monitoring » sur la rivière index pour leur utilisation par l'Onema et pour analyser les résultats obtenus à l'échelle de la rivière index et du bassin de la Loire.

Les actions entreprises sur la Loire pour la préservation de l'anguille répondent directement aux enjeux du Plan de Gestion Anguille national. Afin de consolider cet effort sur le bassin il est nécessaire d'établir une réelle stratégie de bassin en réintégrant les objectifs et actions pour l'anguille dans le PLAGEPOMI. Le tableau de bord Anguille sera alors renforcé dans son action et assurera l'animation et l'appui de cette stratégie à travers les études entreprises et le suivi des indicateurs.

IX. ANNEXES

DOCUMENTS CITES

- Acou, Anthony, Catherine Boisneau, et Eric Feunteun. 2009. *Prédiction des pics de dévalaison des anguilles argentées à partir des données environnementales : état des connaissances et développement d'un modèle opérationnel sur la Loire pour la gestion du turbinage*. Dinard: Rapport du Muséum National d'Histoire Naturelle, CRESCO.
- Acou, Anthony, Pauline Boury, Philippe Boisneau, Catherine Boisneau, et Eric Feunteun. 2010. *Estimation du potentiel reproducteur en anguilles argentées de la Loire amont : saisons de migration 2001-05 à 2008-09*. Muséum National d'Histoire Naturelle, CRESCO, Dinard. http://www.migrateurs-loire.fr/IMG/pdf/acou_et_al._2010_-_rapport_potentiel_reproducteur_loire.pdf.
- Anonyme. 2004. « Passe à anguilles du barrage d'apremont fédération de vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique ».
- Bach, J.-M., T. Parouty, C. Léon, A. Sénécal, V. Cornu, P. Portafaix, E. Jouin-Trémeur, M. Lelièvre, et A. Baisez. 2010. *Recueil de données biologiques 2009*. Rapport d'activité du 01/01/09 au 31/12/09. LOGRAMI.
- Bach, J.-M., T. Parouty, C. Léon, A. Sénécal, P. Portafaix, E. Jouin-Trémeur, R. Meyer, et A. Baisez. 2011. *Recueil de données biologiques 2010*. Rapport d'activité du 01/01/10 au 31/12/10. LOGRAMI. <http://www.logrami.fr/sites/all/files/Rapport-RECUEIL-2010-Version-Finale.pdf>.
- Baisez, Aurore. 2008a. *Etude de faisabilité d'arrêt de turbinage des centrales hydroélectriques de la Mayenne durant les pics de débit*. Rapport Tableau de bord Anguille. LOGRAMI.
- . 2008b. *Projet de protocole d'arrêt de turbines sur la Mayenne (53)*. Rapport Tableau de bord Anguille. LOGRAMI.
- Baisez, Aurore, et Timothée Besse. 2009. *Estimation de la réduction effective des captures sur le stade anguille jaune*. Sollicitation du COGEPOMI Loire. Tableau de bord Anguille du Bassin Loire.
- Baisez, Aurore, et Pascal Laffaille. 2005. « Un outil d'aide à la gestion de l'anguille : Le tableau de bord du bassin loire ». *Bulletin Français Pêche et Pisciculture* 378-379: 115-130.
- . 2008. « Stratégie et estimation des captures d'anguilles (*Anguilla anguilla*) par les pêcheurs amateurs aux lignes dans un grand bassin versant européen, la Loire (France) ». *Knowledge and Management of Aquatic Ecosystems* (390-391): 11p. doi:10.1051/kmae/2009002.
- Besse, Timothée. 2009a. *Possibilités d'application de périodes de pêche à l'anguille argentée*. Rapport du Tableau de bord Anguille du Bassin Loire pour le COGEPOMI Loire. LOGRAMI.
- . 2009b. *Proposition de scénarios d'enquête pour l'évaluation des captures de poissons migrants par les adhérents d'AAPPMA*s. Rapport d'étude Tableau de bord Anguille, FNPF, Université de Rennes 1. LOGRAMI.
- . 2010. *Retour sur la saison de pêche à l'anguille 2009-2010 et les mesures de gestion de la pêche du Plan de Gestion Anguille français*. Rapport du Tableau de bord Anguille du Bassin Loire pour le COGEPOMI Loire. LOGRAMI.
- Besse, Timothée, et Aurore Baisez. 2010. *Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2009-2010*. Rapport d'activité animation et coordination du 01/04/2009 au 31/03/2010. LOGRAMI.
- Besse, Timothée, Aurore Baisez, et Michaël Lelièvre. 2009. *Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2008-2009*. LOGRAMI.
- Besse, Timothée, Coline Le Pape, et Aurore Baisez. 2011. *Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2010-2011*. Rapport d'activité animation et coordination du 01/04/2010 au 31/03/2011. LOGRAMI.

Bodin, Mathieu, Philippe Boisneau, et Catherine Boisneau. 2009. *Evolution de l'abondance d'anguilles argentées sur le bassin de la Loire. Caractéristiques morphologiques et niveaux de contamination par Anguillicola crassus*. Rapport d'exécution 2008. La Bardoire 37150 CHISSEAU: Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels en eau douce du Bassin de la Loire et des cours d'eau Bretons (A.A.I.P.P.B.L.B).

Laffaille, Pascal, É. Lasne, et Aurore Baisez. 2009. « Effects of improving longitudinal connectivity on colonisation and distribution of European eel in the Loire catchment, France ». *Ecology of Freshwater Fish* 18 (juillet 9): 610-619. doi:10.1111/j.1600-0633.2009.00378.x.

Lasne, Emilien, et Pascal Laffaille. 2008. « Analysis of distribution patterns of yellow European eels in the Loire catchment using logistic models based on presence-absence of different size-classes ». *Ecology of Freshwater Fish* 17 (1): 30-37. doi:10.1111/j.1600-0633.2007.00253.x.




Le Pape, Coline. 2010. « Etat du peuplement d'anguilles européennes (*Anguilla anguilla*) et franchissabilité des ouvrages en marais breton vendéen ». Mémoire de Master 1 « Eco-aménagement des eaux de surface », Bordeaux: Institut EGID Bordeaux 3 - Université de Montaigne.

Ricou, Grégoire. 2011a. *Suivi des captures de poissons migrateurs et de carnassiers par les pêcheurs aux lignes en Indre-et-Loire (pour l'année 2009)*. Fédération départementale de pêche de l'Indre-et-Loire.

———. 2011b. *Quelques caractéristiques de la pêche aux engins (bosselles et cordées) sur la Cisse, la Claise, l'Indre et l'Indrois (année 2009)*. Fédération départementale de pêche de l'Indre-et-Loire.

Tenailleau, Quentin, Timothée Besse, Aurore Baisez, Pascal Laffaille, Régis Marty, Didier Desmot, et Jean-Guy Robin. 2009. *Mise en place d'un réseau de suivi de l'anguille dans les marais endigués atlantiques, année 2009*. Réseau anguille des marais vendéens. LOGRAMI.

RAPPORTS D'ACTIVITE DU TABLEAU DE BORD ANGUILE DU BASSIN LOIRE

-  Besse, Timothée, Aurore Baisez, et Michaël Lelièvre. 2009. Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2008-2009. LOGRAMI.
-  Besse, Timothée, et Aurore Baisez. 2010. Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2009-2010. Rapport d'activité animation et coordination du 01/04/2009 au 31/03/2010. LOGRAMI.
-  Besse, Timothée, Coline Le Pape, et Aurore Baisez. 2011. Poursuite du Tableau de Bord Anguille du bassin de la Loire, des Côtiers vendéens et de la Sèvre Niortaise, 2010-2011. Rapport d'activité animation et coordination du 01/04/2010 au 31/03/2011. LOGRAMI.